

## INTRODUCTION

Les jeunes représentent un atout crucial pour toute société, notamment pour les sociétés confrontées au vieillissement rapide de leur population active. C'est pourquoi il est essentiel de renforcer les politiques qui accompagnent les jeunes dans le passage de l'école à la vie active, afin d'établir les bases d'une carrière réussie. Pour les pouvoirs publics des pays de l'OCDE, la question est de savoir si le système éducatif prépare correctement les jeunes et si les institutions sociales et du marché du travail actuelles sont adaptées à leurs besoins. Les principales parties prenantes sont convaincues de la nécessité de mieux coordonner les instances éducatives, sociales et du marché du travail, de manière à optimiser les chances des jeunes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie réévaluée de l'OCDE pour l'emploi approuvée par les ministres de l'OCDE en 2006, l'OCDE a mené ces quatre dernières années l'examen thématique *Des emplois pour les jeunes*. Seize pays membres (Australie, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et République slovaque) ont participé à cet examen. Pour chaque pays, une étude distincte a été publiée dans le cadre de la série *Des emplois pour les jeunes*. Chaque étude nationale comporte un examen des tendances du marché du travail pour les jeunes<sup>1</sup>, une analyse critique du rôle de l'éducation et de la formation dans l'établissement des bases nécessaires à une carrière professionnelle réussie, une analyse des principaux obstacles à l'emploi des jeunes sur le front de la demande, une évaluation de la pertinence et de l'efficacité des mesures existantes pour faciliter la transition de l'école à la vie active et améliorer les perspectives d'emploi des jeunes, et un ensemble de recommandations stratégiques destinées aux pouvoirs publics et aux partenaires sociaux.

La crise économique mondiale récente a plus particulièrement frappé les jeunes sortant de l'école et les jeunes travailleurs, qui sont extrêmement exposés au risque de chômage en période de ralentissement économique. Ces deux dernières années, le taux de chômage des jeunes a doublé dans certains pays de l'OCDE et a considérablement augmenté dans toute la zone. Plusieurs des rapports nationaux sont spécifiquement axés sur la crise et sur les mesures spéciales adoptées par les pouvoirs publics pour aider les jeunes à surmonter ces difficultés.

Le présent rapport fait la synthèse des principaux enseignements tirés de l'examen thématique approfondi réalisés dans le cadre du projet *Des emplois pour les jeunes* et présente également les mesures phares mises en œuvre dans la zone OCDE depuis l'apparition de la crise économique en vue de stimuler l'emploi des jeunes<sup>2</sup>.

---

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Le rapport s'intéresse plus particulièrement aux stratégies conçues pour venir en aide au noyau dur des jeunes défavorisés. Il comprend sept chapitres, où l'analyse s'accompagne à chaque fois d'exemples nationaux concrets de mesures prometteuses et novatrices. Le chapitre 1 analyse l'évolution récente des marchés du travail des jeunes, dominés par la crise de l'emploi, ainsi que les conséquences potentielles à long terme de cette crise sur la génération actuelle de jeunes qui sortent de l'école. Le chapitre 2 présente les disparités importantes observées à la fois à l'échelle internationale et à l'échelon national quant à la situation des jeunes sur le marché du travail. Le chapitre 3 met en évidence les multiples trajectoires de l'école à l'emploi dans les pays pour lesquels on dispose de données longitudinales comparables. Les deux chapitres suivants examinent les principaux enjeux et les moyens d'action possibles à long terme dans le domaine de l'éducation et de la formation (chapitre 4) et sur le marché du travail (chapitre 5), dans l'objectif de s'attaquer aux principaux obstacles structurels à l'emploi des jeunes. Le chapitre 6 analyse les mesures adoptées dans le domaine social et du marché du travail pour faire face aux effets particulièrement négatifs de la crise économique mondiale sur les jeunes. Le rapport présente dans le chapitre 7 quelques remarques générales de conclusion sur la mise en œuvre des politiques.

## Notes

1. Dans l'examen thématique, les « jeunes » recouvrent les adolescents (entre 15/16 ans et 19 ans) et les jeunes adultes (20-29 ans). Le terme « jeune » fait plus particulièrement référence à la tranche d'âge 15/16-24 ans, tandis que le terme « adulte » correspond à la classe d'âge 25-54 ans, sauf mention contraire. En Espagne, aux États-Unis, en Islande, au Royaume-Uni et en Suède, le terme « jeune » fait référence au 16-24 ans et aux 15-24 ans pour tous les autres pays.
2. Au moment de la finalisation de cette publication en 2010, le Chili, Israël et la Slovaquie sont devenus membres de l'OCDE et l'Estonie se situe au stade final de son accession à l'OCDE mais n'en est pas encore membre. En conséquence, la moyenne non pondérée de l'OCDE est basée sur les 30 pays de l'OCDE jusqu'à l'année 2009 incluse et sur 33 pays à partir de 2010 (Chili, Israël et Slovaquie inclus), sauf mention contraire. Pour de nombreux indicateurs, une moyenne « UE-19 » est aussi présentée jusqu'à l'année 2009. Elle est calculée comme la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE qui sont membres de l'Union européenne et pour lesquels des données sont disponibles ou peuvent être estimées. Ces 19 pays sont : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni et Suède. A partir de 2010, une moyenne « UE-20 » est calculée en incluant la Slovaquie.



Extrait de :  
**Off to a Good Start? Jobs for Youth**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264096127-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « Introduction », dans *Off to a Good Start? Jobs for Youth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264096110-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).